

Affaire suivie par :

Stéphane RANC
Directeur Délégué
aux Formations Professionnelles
et Technologiques

stephane.ranc@ac-grenoble.fr

VALENCE, le lundi 1er février 2021

Mesdames et Messieurs les Professeurs Principaux des
élèves en classes de 3^{ème},
Mesdames et Messieurs les Professeurs Principaux
d'élèves de lycée en projet de réorientation.

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement
des Collèges et Lycées de l'Académie de Grenoble

Objet : Procédure mini-stages 2021

Madame, Monsieur,

Le projet d'orientation de vos élèves est l'enjeu majeur pour les aider à
construire leur avenir professionnel, aussi le lycée Professionnel Victor Hugo vous
propose **des mini-stages** dans les formations suivantes :

CAP AEPE : Accompagnant Educatif Petite Enfance
CAP ATMFC : Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif
CAP EPC: **Equipier Polyvalent de Commerce - Remplace depuis sept. 2020
les CAP VENTE Alimentaire et Produits d'équipements courants**
CAP MMVT / MMVF : Métiers de la Mode - Vêtement Tailleur / Flou
BAC PRO GA : Gestion Administration
BAC PRO MMV : Métiers de la Mode - Vêtements
BAC PRO AMA MAVI : Artisanat Métiers d'Art - Option Marchandisage Visuel
BAC PRO ASSP : Accompagnement Soins et Service à la Personne (*Structure*)

1. **Dates des mini-stages en BAC PRO ASSP** : le jeudi 29 avril 9h-11h45,
le mardi 1er juin 9h-11h45, date supplémentaire sous réserve jeudi 6 mai matin.
2. **Date des mini-stages en CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance**:
les lundi 1er et 8 mars matin (9h 11h45).

Pour ces deux filières les demandes sont à nous transmettre au plus tôt.

3. **Autres filières** : les demandes sont à nous transmettre au plus tôt et
en tout état de cause jusqu'au vendredi 2 avril (soit 1 semaine après la JPO
du 27 mars), une planification est établie en fonction de l'arrivée des demandes.
Les dates vous seront communiquées via l'envoi des conventions au plus tard
une semaine avant la date du mini-stage.

Attention :

Le nombre de places en mini stage étant **limité - pas plus de 8 places quelle
que soit la formation**, merci de veiller à ce que chaque élève ayant un mini
stage **soit présent**. Chaque année nous avons un **taux d'absentéisme de
l'ordre de 30%**. En cas d'absence aucun report ne sera envisageable. Nous
nous réservons l'annulation des mini stages si la situation sanitaire l'exige.

Procédure pour les demandes :

Merci d'utiliser la fiche navette jointe à cet envoi pour nous faire parvenir vos
demandes. Pour plus de facilité les échanges par mail seront privilégiés.
Les mini stages se dérouleront du 1er mars au 1er juin 2021..

**PORTES OUVERTES le samedi 27 mars 2021
8h30 – 12h30**

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Stéphane RANC

D.D.F.P.T.